I – Localisation du contexte

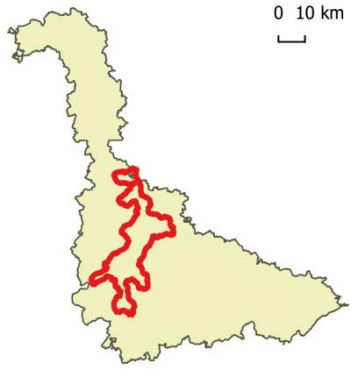

Villes
Masses d'eau du contexte
Contexte Moselle 2

Corine Land Cover 2012

- Tissu urbain continu
- Tissu urbain discontinu
- Zones industrielles ou commerciales
- Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
- Aéroports
- Extraction de matériaux
- Décharges
- Equipements sportifs et de loisirs

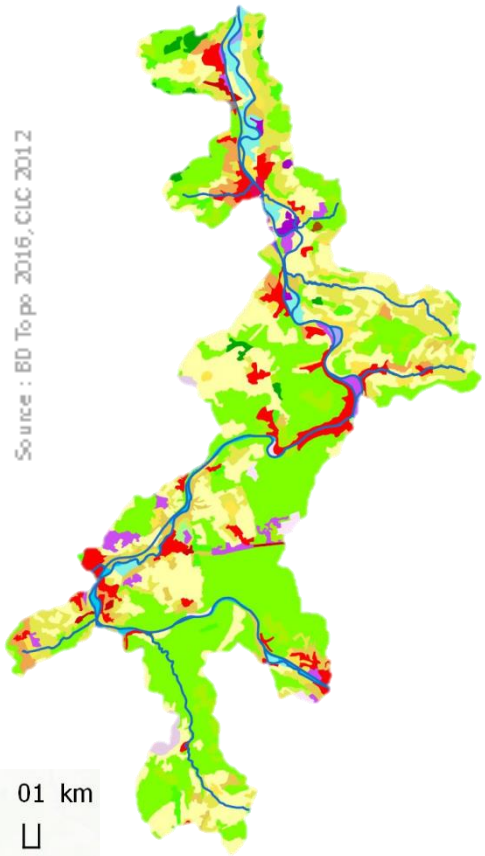

- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Vergers et petits fruits
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Pelouses et pâturages naturels
- Landes et broussailles
- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Marais intérieurs
- Cours et voies d'eau
- Plans d'eau

II – Description générale

Profil altimétrique du cours d'eau principal en Meurthe et Moselle

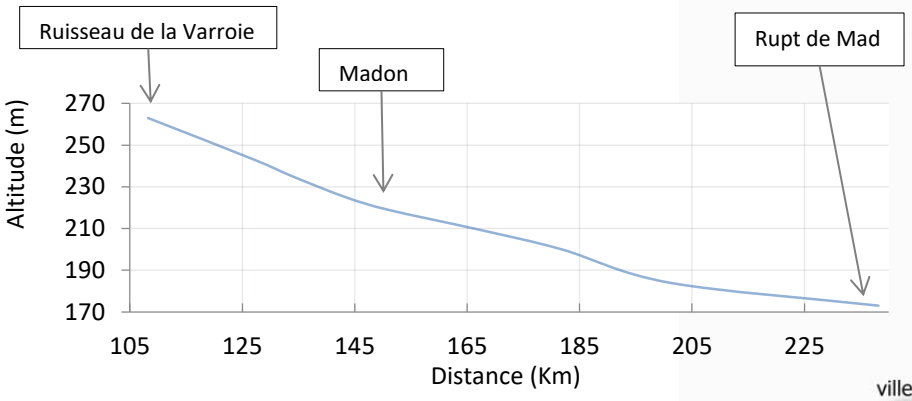

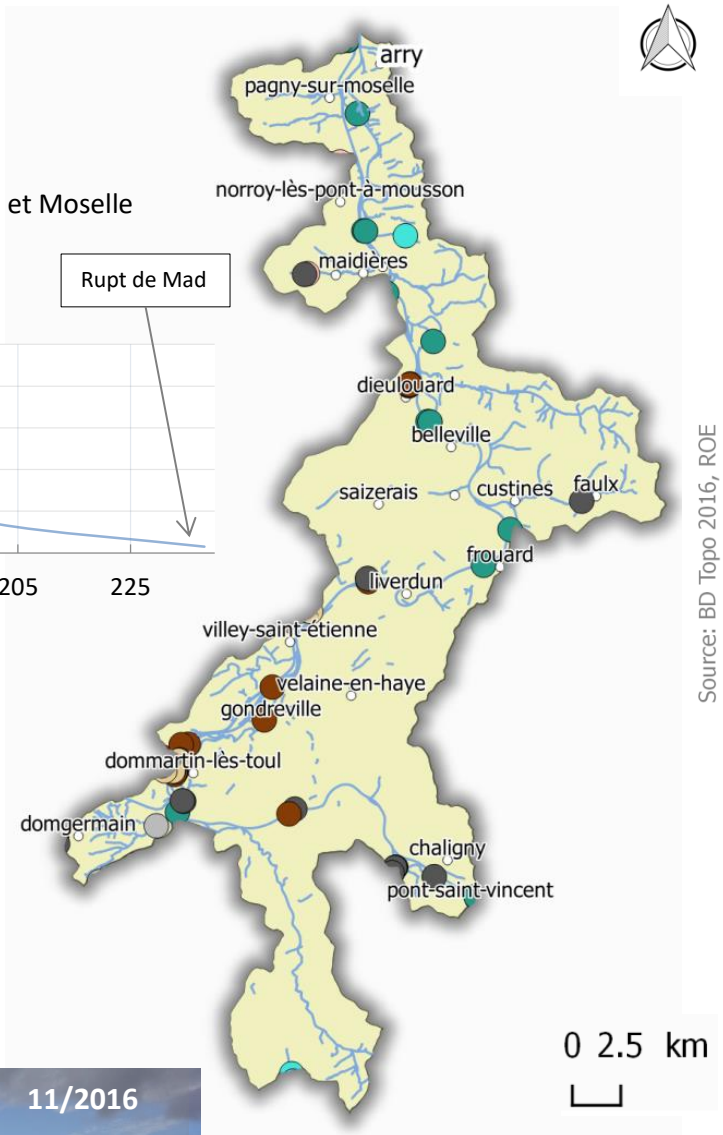

Obstacles à l'écoulement

- Barrage
- Buse
- Déversoir
- Seuil en rivière
- Radier
- Radier de pont
- Sous-type de barrage

III – Données générales

Le contexte Moselle 2 est localisé au centre du département, entre la confluence avec le Madon et le Rupt de Mad. La plaine de la Moselle, située au pied des cotes calcaires, est très urbanisée et a été exploitée pour l'extraction de granulat, ce qui a eu pour conséquence la déconnection de nombreuses annexes hydrauliques. Sur ces secteurs, la rivière est peu mobile et artificialisée, alternant entre les zones canalisées et les zone « sauvages ». Les usages autour de la rivière sont multiples depuis de nombreuses années. Le bassin a été fortement impacté par les industries, les aménagements, les rectifications et les barrages mis en place. Des points de rejets sont également à relever, notamment à Dieulouard où des pollutions ont été reconnues sur le ruisseau de la Bouillante et où la consommation de poisson est déconseillée en raison des risques de pollution des eaux par le site UFP (Union Française des Pétroles).

Concernant le peuplement piscicole, la Moselle étant un axe principal pour la navigation et le commerce, de nombreuses espèces exotiques envahissantes ou susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques sont présentes et perturbent les peuplements autochtones déjà fragilisés.

Les affluents s'écoulent principalement dans des secteurs ruraux marqués par les pratiques agricoles et les activités domestiques. De nombreux captages sont ainsi dégradés pas la présence de nitrates et pesticides. Des actions visant à accompagner le changement dans les pratiques et développer des techniques alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires iraient dans le sens d'une meilleure prise en comptes de la préservation des milieux aquatiques et humides et d'une amélioration de la qualité chimique de l'eau.

Limites contexte	**Amont**	Confluence avec le Madon à Pont-Saint-Vincent
	Aval	Confluence avec le Rupt de Mad à Arnaville
	Affluents	• La Mauchère • La Natagne • La Noue • L'Arot • Le Grand Rupt • Ruisseau de Beaume Haie • Ruisseau de Bircoin • Ruisseau la Bouillante • Ruisseau de Charlemagne • Ruisseau de Cuignot • Ruisseau de Gare-le-Cou • Ruisseau de la Large • Ruisseau de la Locher • Ruisseau de la Queue du Mont • Ruisseau de Moulon • Ruisseau de Narbonne • Ruisseau de Vaux • Ruisseau des Abreuvoirs • Ruisseau du mauvais lieu
	Plans d'eau	• Pré Albert (7 ha) • Clément (5,5 ha) • Chaudeney (11 ha) • Etang du Prévot (10 ha) • Etang du Saussi (7 ha)

<table>
<tr><td></td><td></td><td colspan="8">• Petit étang Muller (1,5 ha)
• Grand étang Muller (11 ha)
• Trou de Vouaux (10 ha)
• Etangs du Breuil (15, 15, 19 ha)
Plusieurs autres ensembles de petits plans d'eau et gravières</td></tr>
<tr><td>Principaux affluents</td><td colspan="9">• Ruisseau de l'Arot (rive gauche, 16,6 km)
• Ruisseau de la Queue ou le Gare-le-cou (rive gauche, 5,8 km)
• Ruisseau la Mauchère (rive droite, 8,1 km)
• Ruisseau de la Large (rive droite, 1,5 km)
• Ruisseau de Vaux (rive droite, 2,3 km)
• Ruisseau la Natagne (rive droite, 14,4 km)
• Ruisseau la Morte ou ruisseau de Narbonne (rive droite, 7,3 km)
• Ruisseau de Grand Rupt (rive gauche, 5,3 km)
• Ruisseau de Moulon (rive gauche, 4,7 km)</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Longueur en eau du contexte</td><td>Cours principal</td><td colspan="8">94,3 km</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (Km)</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>Non classés</td></tr>
<tr><td>133,5</td><td>80,6</td><td>42,8</td><td>40,4</td><td>37,9</td><td>17,9</td><td>10,6</td><td>63,4</td></tr>
<tr><td>Linéaire total</td><td colspan="8">427 km</td></tr>
<tr><td>Surface en eau du contexte</td><td colspan="9">1 160 Ha</td></tr>
<tr><td>Surface du bassin versant</td><td colspan="9">7 303,8 km²</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Débit (cours principal)</td><td>Etiage</td><td colspan="8">La Moselle à Toul: 12,1 m³/s
La Moselle à Custines : 27,5 m³/s
La Moselle à Hauconcourt : 31,9 m³/s
La Moselle à Uckange : 31,6 m³/s</td></tr>
<tr><td>Module</td><td colspan="8">La Moselle à Toul: 62,5 m³/s
La Moselle à Custines : 110 m³/s
La Moselle à Hauconcourt : 129 m³/s
La Moselle à Uckange : 140 m³/s</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Pente moyenne</td><td>Altitude amont</td><td colspan="4">219 m</td><td colspan="4" rowspan="2">21,8 ‰</td></tr>
<tr><td>Altitude aval</td><td colspan="4">173 m</td></tr>
<tr><td>Taux d'étagement de la Moselle</td><td colspan="8">37 %</td></tr>
<tr><td>Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)</td><td colspan="9">20 ouvrages (barrages, déversoirs, enrochements, centrales hydroélectriques) dont 2 présentant une hauteur de chute de 0,5m à 1,5m et 8 présentant une hauteur de chute de 3m à 10m (ROE, SDVP)</td></tr>
</table>

Taux de rectitude du tracé du cours d'eau	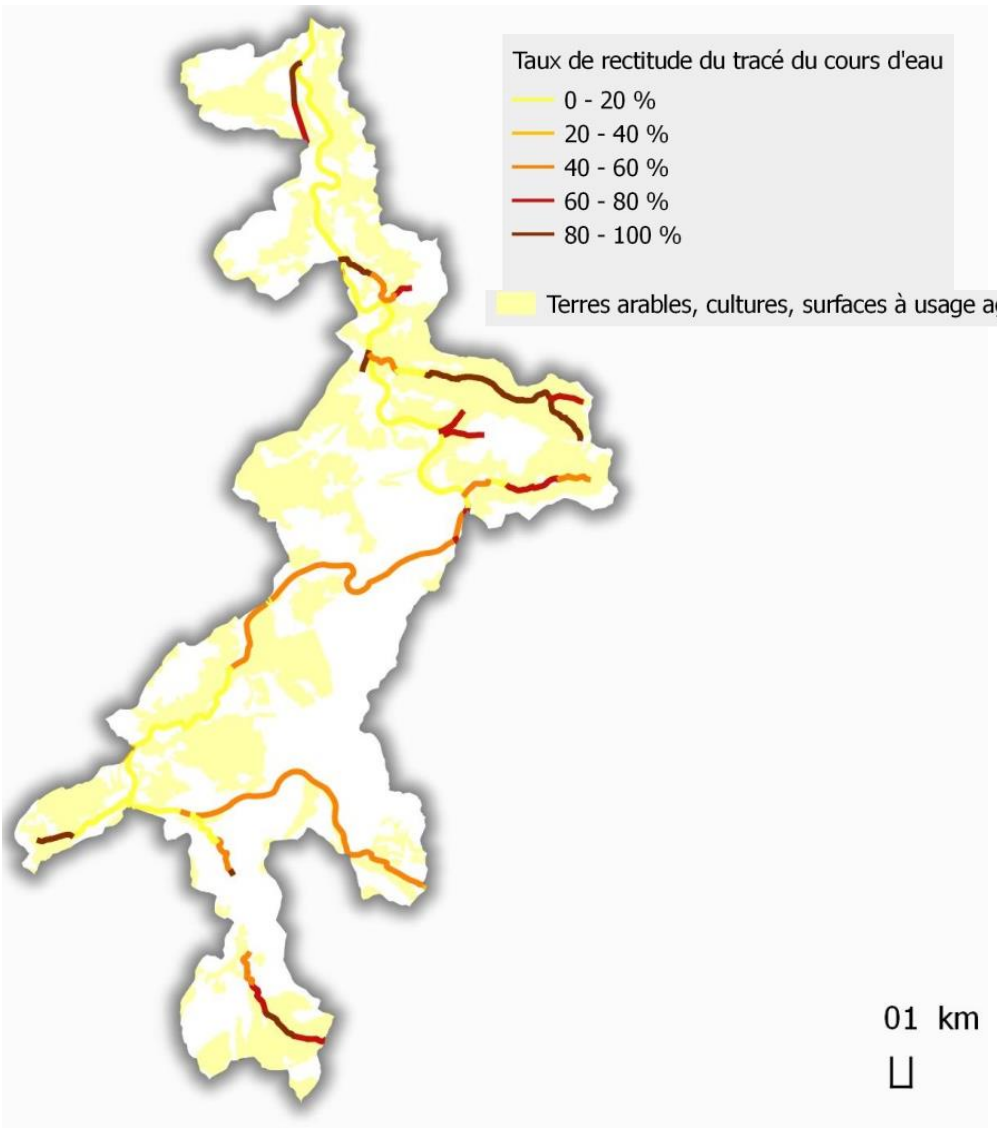
Géologie	Alluvions anciennes des basses et moyennes terrasses, alluvions fluviatiles récentes à actuelles, limons des plateaux, argiles de la Woëvre, alternance de bancs de marnes et de calcaires, formation ferrifère - à "minette" de Lorraine
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte	Aingeray, Arnaville, Atton, Autreville-sur-Moselle, Belleau, Belleville, Bezaumont, Bicqueley, Blénod-lès-Pont-à-Mousson, Bouxières-sous-Froidmont, Bratte, Chaligny, Champey-sur-, oselle, Charmes-la-Côte, Chaudeney-sur-Moselle, Crépey, Custines, Dieulouard, Domgermain, Dommartin-lès-Toul, Faulx, Fontenoy-sur-Moselle, Frouard, Germiny, Gondreville, Goviller, Landremont, Liverdun, Loisy, Maidières, Malleloy, Marbache, Maron, Millery, Montauville, Montenoy, Mousson, Neuves-Maisons, Norroy-lès-Pont-à-Mousson, Ochey, Pagny-sur-Moselle, Pierre-la-Treiche, Pompey, Pont-à-Mousson, Pont-Saint-Vincent, Prény, Rosières-en-Haye, Saizerais, Sexey-aux-Forges, Sexey-les-Bois, Sivry, Thuilley-aux-Groseilles, Toul, Vandières, Velaine-en-Haye, Ville-au-Val, Villers-en-Haye, Villey-le-Sec, Villey-Saint-Étienne, Viterne, Vittonville

Assainissement	• Aingeray (1552 EH, type de traitement: Boues Activées- traitement Azote, conforme) • Gondreville (2961 EH, type de traitement: Boues Activées - traitement Azote, conforme) • Liverdun (4705 EH, type de traitement: Lit Bactérien, non conforme) • Neuves-maisons (17144 EH, type de traitement: Boues Activées - traitement Azote - traitement Phosphore, conforme) • Pierre-la-treiche (1038 EH, type de traitement: Lagunage Naturel, conforme) • Toul (18631 EH, type de traitement: Boues Activées - traitement Azote - traitement Phosphore, conforme) • Toul zi croix de Metz (540 EH, type de traitement: Disques Biologiques, conforme) • Villey-le-sec (330 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme) • Villey-saint-etienne (48202 EH, type de traitement: Lagunage Naturel, conforme) • Autreville-sur-Moselle (554 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme) • Belleville-Marbache (1866 EH, type de traitement: Boues Activées, conforme) • Custines (2977EH, type de traitement: Boues Activées - traitement Azote, conforme) • Dieulouard (1899 EH, type de traitement: Boues Activées - traitement Azote, conforme) • Loisy (97 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme) • Pagny-sur-Moselle (3519 EH, type de traitement: Boues Activées - traitement Azote, conforme) • Pont-à-Mousson (21096 EH, type de traitement: Boues Activées - traitement Azote - traitement Phosphore, conforme) • Germiny (116 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme) • Thuilley (249 EH, type de traitement: Boues Activées, conforme) • Faulx (2000 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme) • Ville-au-Val (160 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme)
Industrie	Communauté de communes du bassin de Pompey, DELIPAPIER, STIT (énergie), Brasserie de Champigneulles, usine de Liverdun, ACTIS BLG TOUL (mécaniques et traitements), SAM Neuves Maisons (Sidérurgie), Kimberly Clark (Bois - papier et carton), TOUL DEMOLITION, CONVERTEAM MOTORS, Pneumatiques Kleber, BA 133 Nancy, 1° RMAT Woippy, AKERS France usine de Thionville, Arcelor Research sa, ASCOFORGE SAFE, ASCOMETAL USINE D'HAGONDANGE, BA 128 Metz-Frescaty, BM CHIMIE, BVF - BOULANGERIE VIENNOISERIE , FRANCAISE (B.V.F.), CARBONE LORRAINE EQUIPEMENTS GENIE CHIMIQUE, CEDEC, CEDILOR, CHARAL METZ, CHARCUPAC, CIMULEC S.A., Claas, CROWN BEVCAN, CSDU de Flévy, DAUSSAN, E.M.M. Lorraine. Site de Montigny, ECOVERT (site de Guenange), EDF - Centre de Production de LA MAXE, EDF - Centre de Production Thermique EDF de BLENOD, EDF - CPT Richemont, EMML UP Metz Sablon, ETILAM THIONVILLE, GENERAL LIGHTING, HAGANIS, LES BRONZES D'INDUSTRIES, LES FERMIERS REUNIS, LTM COLOR, MALTEUROP Malterie de Metz, MERLONI ELECTROMENAGER, MEURTHE ET MOSELLE SERVICE, MITTAL STEEL GANDRANGE, PIERBURG SARL, PSA Peugeot Citroen site de Metz, RAILTECH INTERNATIONAL-DEPARTEMENT ARS, S.A EURO ZINGAGE, Seita groupe Altadis, SITA LORRAINE, SMAE PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE Site de TREMERY, Société Mosellane de Pistons, SOGEEFER, Somergie, SONECOVI Semécourt, SPRL - Société du Pipeline de la Raffinerie de Lorraine, SUTE, Syndicat Interhospitalier de Blanchisserie de Metz, Technilor, UEM (centrale de Borny), UEM (Centrale de Chambière), USINE DE PONT.A.MOUSSON ET FONDERIE DE BLENOD, USINE DE PONT.A.MOUSSON SERVICE AGGLOMERATION, Watco Ecoservice, MGE TRANSPORTS ET AUXILIAIRES, MICHELIN - Usine d'EPINAL, ACCEUIL AUTO PIECES, VISKASE S.A.S., PATISFRANCE, SAM Neuves Maisons, CAT 'Le relais', ANETT QUATRE, Nordon cryogénie, Norske Skog Golbey, ELYO NORD-EST, Chaufferie urbaine d'EPINAL, HONEYWELL GARRET SA, STIT, ACTIS BLG TOUL, Kimberly Clark, TOUL DEMOLITION, Pneumatiques Kleber, BA 133 Nancy, CROWN BEVCAN, USINE DE PONT.A.MOUSSON SERVICE AGGLOMERATION, SUTE, GENERAL LIGHTING, USINE DE PONT.A.MOUSSON ET FONDERIE DE BLENOD, EDF - Centre de Production Thermique EDF de BLENOD

Statut foncier	Moselle : Domanial Affluents : Non domanial	
Mesures réglementaires de protection	**Site inscrit/classé**	**ENS** • Pelouses de la Côte et des Chimpelles • Héronnière du bois de la Roppe • Pelouses de Germiny • Pelouse du bois de Haie • Forêt de Villey-Saint-Etienne • Boisements humides du Gare-le-cou • Marais des étroits Prés • Prairies humides du sud Toulois • Plateau et fort du Chanot • Pelouse de la Côte à Faulx • Forêt de Chenot-Hazotte • Pelouse Charlemagne • Morte d'Atton • Le Domaine • Prairies de la Moselle et fort de Gondreville • Pelouses du Saut du Cerf • Pelouse des Pâtis à Sexey-aux-Forges • Pelouse de la Côte Voirémont • Fonds de Monvaux • Falaises de la Dent de la Roche • Vallons des boucles de la Moselle • Vallon de l'Arot • Vallon de l'Ar à Germiny • Val de Moselle au niveau de Dieulouard • Val de Moselle au niveau d'Arnaville • Près des bords de Moselle à Pagny-sur-Moselle • Prairie humide des Saulxis à Belleville • Plateau Sainte-Barbe • Bois de Pagny et vallon de Beaume-Haie **Natura 2000 ZSC** • Vallée de la Moselle du fond de Monvaux au vallon de la Deuille, ancienne poudrière de Bois sous Roche **APB** • Milieux humides de la presqu'île de la Saussaie Voirin • Etang Pré du taureau et prairies avoisinantes • Vallon de l'Arrot
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. Ou rég, …)	**ZNIEFF1** : • Bassin versant du ruisseau de Beaume-haie à Pagny-sur-Moselle • Boisements humides du gare le cou à Domgermain • Boisements humides et gravières d'Arnaville • Cote de savrony au-dessus de crabonchamp • Falaises de la dent de la roche à Sexey-aux-Forges • Fonds de Monvaux à Maron • Foret de Chenot-Hazotte • Foret de Facq et jure à Atton • Foret de villey-saint-etienne • Forêt domaniale de l'avant-garde à Pompey • Gite à chiroptères à Gondreville, Viterne, Crepey, Dommartin, Chaudeney, Pierre-la-Treiche, Ville-au-Val et Blénod-les-Toul • Héronnière du bois de la roppe à villey-saint-etienne • Le grand Fouillot et bois le roi à Marbache • Les près du Liegot à Dieulouard • Les près et gravières de Pagny-sur-Moselle • Marais des étroits près a Aingeray • Morte de la Moselle vers "la saussaie Voirin" à Pont-à-Mousson

<table>
<tr><td rowspan="6"></td><td></td><td colspan="2">

Pelouse de la cote à Faulx
Pelouse de la cote Voinémont à Aingeray
Pelouse du bois de la haie à Thuilley-aux-groseilles
Pelouses à lorry-mardigny
Pelouses de Germiny
Pelouses de la cote et des Chimpelles à Villey-le-sec
Pelouses du saut du cerf à Liverdun
Plateau de sainte-barbe à pont-saint-Vincent
Prairies à galium boréale du sud toulois
Prairies de la Moselle et fort de Gondreville
Prairies et bocage de villey-saint-etienne
Prairies et zones humides de Belleville
Prairies humides de Germiny
Sources tufeuses du petant à Montauville
Val de Moselle secteur d'Atton et Loisy, de Blénod-lès-Pont-à-Mousson et Champey
Vallon de l'Ar à Germiny
Vallon de l'Arot a Bicqueley
Vallons des boucles de la Moselle de Chaudeney-sur-Moselle à Sexey-aux-forges

ZNIEFF 2 :

Plateau de Haye et bois l'évêque
Côtes du toulois
Coteaux calcaires du Rupt de Mad au pays Messin
Coteaux calcaires de la Moselle en aval de Pont-à-Mousson

Zones vulnérables aux pollutions par les nitrates d'origine agricole sur le bassin Rhin-Meuse (bassin DCE Le Rhin)
</td></tr>
<tr><td>L.214-17 Liste 1</td><td colspan="2">/</td></tr>
<tr><td>L.214-17 Liste 2</td><td colspan="2">

rivière la Moselle
canal latéral à la Moselle
canal de l'est
canal de la marne au Rhin

</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Décret Frayères</td><td>Liste 1 poissons</td><td>

La Moselle de la confluence avec le Madon à la limite départementale à Pagny-sur-Moselle
Le Larot
Ruisseau de Gare le cou
Ruisseau de la queue du mont
Ruisseau de la Morte

</td></tr>
<tr><td>Liste 2 poissons</td><td>

La Moselle de la confluence avec le Madon à la limite départementale à Pagny-sur-Moselle
Canal du Moulin
Ruisseau de la Bouillante
Ruisseau de la Morte

</td></tr>
<tr><td>Liste 2 écrevisses</td><td>

Ruisseau de Grand Rupt

</td></tr>
<tr><td>S.A.G.E.</td><td colspan="3">/</td></tr>
<tr><td>Structures locales de gestion</td><td colspan="3">Communauté de communes du Bassin de Pompey, communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson, communauté de communes Moselle et Madon, communauté de communes Terres Touloises</td></tr>
<tr><td>Enjeux PLAGEPOMI</td><td colspan="3">Les enjeux PLAGEPOMI sur le bassin de la Moselle concernent principalement l'anguille.

Principal enjeu "anguille": poursuite et acquisition de connaissances sur l'anguille comme par exemple: les diagnostics de franchissabilité, les suivis des populations, l'amélioration des connaissances techniques permettant de réaliser des ouvrage de franchissement adaptés, ou d'optimiser l'existant.</td></tr>
</table>

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état							
Code	**Nom**	**Nature / Type**	**Objectif global / échéance**	**Objectif Ecologique / échéance**	**Objectif Chimique / échéance**	**Etat écologique 2019**	**Etat chimique 2019**
CR212	MOSELLE 5	TG10-15/4, Très grand cours d'eau des côtes calcaires Est ou de plaine de Saône et exogène des Vosges	Bon état 2027	Bon état écologique 2021	Bon état chimique 2027	Médiocre	Mauvais
CR213	MOSELLE 6		Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Moyen	Mauvais
CR336	MAUCHERE	TP10, Très petit cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Mauvais	Mauvais
CR340	MORTE (AFFL. MOSELLE)		Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2015	Moyen	ND
CR341	GRAND RUPT		Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Moyen	Mauvais
CR337	NATAGNE		Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Mauvais	Mauvais
CR271	RUISSEAU DE L'AROT		Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2015	Bon	ND
CR273	RUISSEAU DE LA QUEUE	P10, Petit cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Moyen	Mauvais
CR214	CANAL DE L'EST BRANCHE SUD ET BRANCHE D'EPINAL	Masse d'eau artificielle	Bon état 2027	Bon état écologique 2021	Bon état chimique 2027	Bon	Mauvais

V – Peuplement	
Domaine	**Cyprinicole**
Espèce repère	**Brochet (BRO)**
Espèces cibles (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	**BOU, LOR, BRO, HOT, CHA, TRFVAN, BAF / APP**
Etat fonctionnel	**Très perturbé**
Zonation piscicole	Zone à barbeau
Biocénotypes	B8
Peuplement actuel*	**Espèces centrales :** **GTN / BOU / CHE** Espèces intermédiaires: PCH / PES / ROT / PER / LOR / GAR / ABL / GDL / BRB / PSR / CAG / SIL / BRO / TAN / HOT / SAN / GOU *Espèces marginales :* *CHA / TRF / ASP / CCO / CMI / GKS / VAN / BAF* Espèces astacicoles: APP / OCL
Peuplement potentiel*	**Espèces centrales :** **BOU / BRO / PER / GAR / ABL / CAS / CCO / SAN / GRE / ANG / TAN / BRB / BRE / EPT** Espèces intermédiaires : CHE / GOU / BAF / ROT / BBG / SIL / VAN / SPI / VAI / LOF / HOT / EPI *Espèces marginales :* *TRF*
Poissons migrateurs	ANG
Espèces exotiques envahissantes / Susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques	PES, PCH, PSR, GDL, GTN, GKS, OCL

*(**BRO** : espèces centrales, BRO, Espèces intermédiaires, *BRO* : espèces marginales, BRO : espèces communes entre le peuplement actuel et le peuplement théorique)

Inventaires piscicoles

Cours d'eau	Localisation /Année	Métrique ou indice de qualité	Espèces recensées / Observations	Source de données
La Moselle	Belleville / 2019	**Densité** 208 ind/100m² **Biomasse** 8 504 g/100m²	**BOU / GTN** / PCH / PES / ROT / PER / LOR / GAR / ABL / GDL / CHE / BRB / PSR / CAG / SIL / *GKS / CCO / ASP / OCL*	Dubost Environnement
	Liverdun / 2018	**Densité** 183 ind/100m² **Biomasse** 2594 g/100m²	**GTN / BOU /** ROT / CHE / GDL / PES / GAR / PSR / PER / BRB /SIL / LOR / TAN / HOT / ABL / *GKS / CAG / VAN / CMI / BRO / BAF / OCL*	
	Vandières / 2017	IPR 17,9 **Densité** 141,4 ind/100m² **Biomasse** 6933 g/100m²	**GTN / CHE** / PER / GOU / ABL / LOR / BAF / PES / ASP / VAN / SIL / TAN / SAN / ROT / *BOU / CCO / BRB / GAR*	
Ruisseau de Beaume Haie	Pagny-sur-Moselle / 2019	IPR 11,9	CHA / TRF	FDAAPPMA 54
Ruisseau la Morte	Atton / 2018	**Densité** 3 ind/100m²	ROT / BRO /CAG / PES / CCO/ CMI / PCH	

Autres inventaires

Cours d'eau	Localisation/ Année	Autres indices		Source de données
La Moselle	Vandières / 2017	IBGN 8 IBD 10,6 IBMR 6,6	Etat chimique mauvais, Paramètres déclassants: Isoproturon, Mercure, Somme de Benzo(g,h,i)pérylène et Indéno(1,2,3-cd)pyrène	SIERM
	Gondreville / 2017	IBD 14,1		
	Pierre-la-Treiche / 2017	IBD 12,8		
	Liverdun / 2017	IBGN 7 IBD 13,4 IBMR 7		
La Natagne	Ville-au-Val / 2015	IBGN 10	Etat chimique mauvais, Paramètres déclassants: Di(2-ethylhexyl)phtalate, Isoproturon, Somme des Hexachlorocyclohexanes	
La Mauchère	Faulx / 2015	IBGN 5 IBD 15,1	Etat chimique mauvais, Paramètres déclassants: Mercure, Somme de Benzo(g,h,i)pérylène et Indéno(1,2,3-cd)pyrène	
Ruisseau de la Queue	Toul / 2015	IBGN 11 IBD 15	Etat chimique bon	

IPR, IBGN, IBD, IBMR	
	Très bon
	Bon
	Moyen
	Médiocre
	Mauvais

VI – Gestion et halieutisme			
Classement piscicole	2ème catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 54, AFB, FDAAPPMA 54, AAPPMA		
Gestionnaires	**AAPPMA**	Pêche et Nature du Toulois	3 068 membres
		Les Fins Pêcheurs	366 membres
		La gaule Mussipontine	903 membres
		La gaule Pagnotine	221 membres
		Le gardon Scarponais	209 membres
Parcours de pêche	**Parcours de pêche de la carpe de nuit** • La Moselle à Champey-sur-Moselle (2 800m et 3 500m) • Ancien canal à Blénod-lès-Pont-à-Mousson • Trou de Vouaux • 700 m à Custines • Moselle canalisée et Moselle sauvage à Dieulouard et Autreville **Parcours de graciation (no-kill)** • Etang fédéral de Maron-Chaligny • La Moselle de Pierre-La-Treiche jusqu'au pont de l'A31 à Chaudeney-sur-Moselle • Ancien canal à Blénod-lès-Pont-à-Mousson • Etang Prévot		
Réserves de pêche	• L'Obrion du barrage de Mons (ancien pont) au pont de l'autoroute A31 (Bauzemont) • Port de plaisance de Pont-à-Mousson • Réserve de la saussaie Voirin à Pont-à-Mousson • Annexes de la Corvée à Pont-saint-Vincent • Annexe de la reculée Clément à Toul • Le Jard		
Type de gestion préconisé dans le 1er PDPG	Patrimoniale différée		
Déversements éventuels	TAC / TRF / BRO / GAR		

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS			ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION
Importance de l'impact	**Nature**	**Perturbation & Localisation**	**Effets**	**Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère***
Facteurs principaux	Exploitation alluvionnaire	Extraction de granulats, Gravières Moselle	• Diminution de la transparence • Réduction des caches et abris dans le lit • Colmatage • Modification du Substrat • Instabilité et érosion du lit • Disparition du fuseau de mobilité • Rupture de la continuité latérale	X
	Présence d'ouvrages impactant sur le cours d'eau	Plans d'eau La Morte, le Grand Rupt	• Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffements, désoxygénation, pH • Colmatage du substrat • Obstacle continuité écologique • Introduction d'espèces indésirables	X
		Seuils, moulins, obstacles hydrauliques (barrage, seuil, digue, pont, grille…) La Moselle (Frouard, Liverdun, Gondreville, Villey-le-Sec, Chaudeney-sur-Moselle, Vandières)	• Rupture de la continuité écologique (biologique et sédimentaire), Cloisonnement des populations • Amont : dépôt de sédiments fins, perte de diversité d'habitats et de frayères accessibles, augmentation de la température de l'eau et diminution de l'oxygène dissous • Aval : incision du lit, accélération des écoulements • Accentuation des étiages suivant la période • Altération de la qualité de l'eau : MES, désoxygénation, pH, Colmatage du substrat	X
	Altérations hydromorphologiques d'origine anthropique	Curage, recalibrage, artificialisation, busage, élargissement du lit La Moselle et les affluents (la Mauchère, le Grand Rupt, la Morte, l'Arot, Ruisseau de la Queue, la Natagne)	• Chenalisation et diminution de la sinuosité du cours d'eau • Uniformisation de l'habitat et des faciès d'écoulement • Modification du régime hydraulique (ruissellement, aggravation des étiages et des crues) • Incision • Colmatage • Réduction des surfaces de frayère et déconnexion des zones humides annexes • Diminution de la diversité végétale et faunistique et de la capacité d'accueil • Assombrissement	X

Facteurs annexes	Présence d'espèces exotiques envahissantes et/ ou susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques	Espèces piscicoles et astacicoles	Tout le contexte	• Erosion des berges • Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats • Compétition interspécifique, prédation, risque de propagation de maladies, risque de mortalité des espèces autochtones	(X)
		Espèces végétales		• Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats • Eutrophisation et/ou anoxie du milieu	
		Espèces de rongeurs		• Erosion des berges • Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats	
	Assainissement	Assainissement non collectif La Mauchère, le Grand Rupt, la Morte, Ruisseau de la Queue, la Natagne)		• Apport de MES • Altération de la qualité chimique de l'eau • Colmatage • Risque de mortalité • Risque d'eutrophisation du milieu	(X)
		Non-conformité des performances STEP / Dysfonctionnement de STEP Liverdun		• Apport de MES • Altération de la qualité chimique de l'eau • Colmatage • Risque de mortalité et pertes d'espèces polluosensibles • Risque d'eutrophisation du milieu	
	Rejets	Industrie La Moselle		• Colmatage • Apport de MES • Risque de pollution, mortalité	X
	Autres activités humaines	Navigation La Moselle		• Erosion des berges (liée à la force des vagues lors du passage d'embarcations) entrainant un colmatage et une perte d'habitats • Risque d'apports directs d'hydrocarbures	(X)
	Activités agricoles (élevage)	Piétinement animal La Morte, le ruisseau de la Queue		• Destruction, Instabilité et érosion de berges • Colmatage du substrat • Dégradation des zones de reproduction, Diminution de la capacité d'accueil • MES et matière organique • Déficit en oxygène, risque d'eutrophisation et d'asphyxie • Réduction de la végétation, suppression de l'ombrage: Réchauffement de l'eau	(X)
		Apport de fertilisants agricole La Morte, le ruisseau de la Queue		• Pollution, dégradation du milieu chimique (MES et matière organique), mortalité • Colmatage du substrat	

	Activités agricoles (cultures)	Présence de cultures en lit majeur, Drainage agricole, Lessivage de surfaces Agricoles La Mauchère, l'Arot, le ruisseau de la Queue, la Natagne	• Apport de fertilisant, de matière organique, eutrophisation • Risque de pollution par produit phytosanitaire (impact écotoxicologique, perturbation de la phase de croissance) • Suppression de zones humides et annexes, colmatage des habitats et des frayères • Modification du régime hydrologique (accentuation de l'étiage et des crues)	(X)
	Végétation rivulaire	Absence de ripisylve / ripisylve clairsemée La Morte, le Grand Rupt, la Natagne, l'Arot, le ruisseau de la Queue, la Mauchère	• Augmentation de la température et diminution de la concentration en oxygène dissous • Erosion des berges liée au non maintien • Apport de MES • Colmatage • Homogénéisation des habitats et • Pertes d'habitats en sous-berges • Diminution des apports trophiques naturels	(X)
Rappel bilan fonctionnalité du contexte**				**TP**

**C = conforme ; P = peu perturbé ; TP = très perturbé ; D = dégradé

* X Impact fort, (X) Impact modéré, VIDE Pas ou peu d'impact

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère et les espèces cibles	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	Restaurer les habitats	**Création / Restauration et/ou entretien de frayères à brochets, annexes hydrauliques:** • Suivi des niveaux d'eau • Restauration et/ou entretien de la connexion entre la frayère potentielle et le lit mineur • Restauration d'annexes hydrauliques • Entretien de la végétation et réouverture du milieu	La Moselle	CR212 / CR 213	• Augmentation du potentiel de reproduction de l'espèce repère et des espèces associées	• Diminution du colmatage • Diversification des écoulements et des habitats • Autoépuration	T3 - O3	MIA0203
		Restaurer l'hydromorphologie en privilégiant les secteurs les plus problématiques : • Diversification des écoulements (Epis, Peignes, fascines de saules, banquettes végétalisées) • Recharge granulométrique, • Reméandrage, • Reconnexion du lit majeur, • Reprise du cours naturel …	L'Arot, la Mauchère, la Natagne, la Morte, le Grand Rupt	CR271 / CR336 / CR337 / CR340 / CR341	• Amélioration des habitats • Augmentation de la capacité d'accueil et de production	• Diversification des écoulements • Décolmatage • Augmentation du nombre de supports d'habitats et de frai fonctionnels • Autoépuration	T3 - O3	MIA0203
		Stabiliser et protéger les berges: • Planter une ripisylve (Aulnes, Frênes, Saules, Erables, Tilleul, Chêne, Orme, Sureaux, Aubépines…) • Etablir un programme de gestion/d'entretien de la ripisylve • Protéger les berges sur certains points sensibles (Fascine, boudins, retalutage)	L'Arot, la Mauchère, la Natagne, la Morte, le ruisseau de la Queue	CR271 / CR336 / CR337 / CR340 / CR273	• Amélioration des habitats • Augmentation de la capacité d'accueil et de production	• Maintien des berges • Amélioration des capacités épuratoires	T3 - O3.2 T5A - O5 T5B - O2.3	MIA0202

1	Restaurer la continuité écologique et sédimentaire	**Restaurer de la continuité écologique :** • Réflexion sur l'effacement, l'arasement d'ouvrage, • Aménagement d'ouvrages à l'aide de dispositifs de franchissement piscicole	La Moselle à Frouard, Liverdun, Gondreville, Villey-le-Sec, Chaudeney-sur-Moselle, Vandières	CR212 / CR213	• Amélioration de la circulation des espèces vers les habitats favorables (zones de nourrissage ou de reproduction) • Reconquêtes des tronçons isolés • Montaison/dévalaison, brassage génétique	• Décolmatage • Rétablissement de la continuité sédimentaire • Restauration d'une hydromorphologie adaptée • Réduction de l'effet retenue • Réactivation la dynamique du cours d'eau et du transport solide	T3 - O3.2.2 T2 - O7.1	MIA0304
2	Limiter l'impact des rejets d'origines domestique, industrielle et/ou urbaine	**Réduction des pollutions ponctuelles domestiques:** • Raccordement progressif de toutes les zones urbaines vers des zones de traitement collectif	La Mauchère, la Natagne, la Morte, le ruisseau de la Queue, le Grand Rupt	CR273 / CR336 / CR337 / CR340 / CR341	• Augmentation de la capacité d'accueil	• Amélioration de la qualité chimique et physico-chimique des eaux • Réduction du colmatage et du phénomène d'eutrophisation	T2 - O1 T2 - O2 T2 - O3	ASS13 COL0201
		Aménagement de systèmes de traitement au niveau des sources de pollution les plus importantes : • Rétablir la conformité des STEP non-conformes, • Privilégier les rejets par infiltration dans le sol après traitement ou dans des zones tampons humides artificielles	Liverdun (STEP non conforme)	CR212	• Augmentation de la capacité d'accueil et de production • Réduction du risque de pathologie et de contamination des peuplements	• Amélioration de la qualité physico-chimique de l'eau • Décolmatage	T2 - O1 T2 - O2 T2 - O3 T2 - O5 T5A - O5	ASS13 COL0201
		Améliorer les connaissances des pressions polluantes en provenance des industries	Pompey, Pont-à-Mousson	CR213	Amélioration des connaissances sur des facteurs limitants		T2-O1	IND0101

2	Limiter l'impact des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques et/ou EEE	**Limiter le développement de ces espèces :** • Réguler ces espèces (espèces végétales: campagnes d'arrachage par exemple, espèce animale: piégeages)	Tout le contexte	CR212 / CR213 / CR271 / CR273 / CR336 / CR337 / CR340 / CR341	• Préservation de la faune et la flore autochtone, diminution de la prédation	• Diversification des habitats, diminution de l'homogénéisation du milieu (ripisylve, substrat)	T3 - O4.3	
		Sensibiliser le grand public: • Réaliser des animations et/ou des supports de communication quant aux bonnes pratiques			• Protection indirecte des peuplements et des milieux		T3 - O6	
2	Réduction des impacts liés à l'occupation agricole des sols en lit majeur	**Réduire les impacts liés au drainage et au lessivage de surfaces agricoles avec la mise en place d'aménagements visant à la limiter les intrants agricoles (nutriments et pesticides) et/ou les apports sédimentaires:** • Mise en place de haies bocagères • Créer des zones tampon humides artificielles /aménagement de sortie de drains agricoles • Préconiser la mise en place de pratiques moins pénalisantes, développer les secteurs prairiaux à proximité directe des cours d'eau	La Mauchère, l'Arot, le ruisseau de la Queue, la Natagne	CR336 / CR271 / CR273 / CR337	• Augmentation de la capacité d'accueil, diminution des risques de mortalité	• Amélioration de la qualité chimique et physico-chimique des eaux. • Réduction du colmatage et du phénomène d'eutrophisation	T2 – O1 T2 - O2 T2 - O4 T5A - O5	AGR 0202 AGR 0303
3	Limiter l'impact des plans d'eau	**Réaliser des diagnostics sur certains plans d'eau afin d'évaluer plus précisément leurs impacts**	La Morte, le Grand Rupt	CR340 / CR341	• Amélioration des connaissances sur des facteurs limitants		T3 - O1 T6 - O4	MIA0401 MIA0402
		Aménagements (dérivation, systèmes de vidange) ou suppression des plans d'eau en priorisant les plus problématiques			• Meilleure circulation de la faune aquatique, • Amélioration des habitats, augmentation de la capacité d'accueil	• Décolmatage • Amélioration de la qualité physique et chimique du milieu	T3 – O4	

Exemples de facteurs limitants ou de points à améliorer sur le contexte

Seuil

Espèces exotiques envahissantes / Susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques

IX –Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion raisonnée

Bibliographie

- Agence de l'eau Rhin-Meuse. « Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhin-Meuse 2016-2022 », 2016.

- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Schéma départemental de vocation piscicole de Meurthe et Moselle », 1988-1989.

- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles de Meurthe et Moselle », 2001. P.20

- HUMBERT A., 2017. Etude des annexes hydrauliques de la Moselle, Inventaire, diagnostic et programme de restauration. Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique des Vosges, de Meurthe-et-Moselle et de Moselle, 48 p. + annexes